

Utilisez ce formulaire pour calculer votre impôt sur le revenu fractionné si vous remplissez **toutes** les conditions suivantes :

- vous êtes né en 1989 ou après;
- vous n'avez été un non-résident à aucun moment en 2006;
- votre père ou votre mère a résidé au Canada à un moment ou l'autre en 2006;
- vous avez inclus dans votre déclaration de 2006 un revenu fractionné tel qu'expliqué ci-dessous.

Le revenu fractionné **comprend** les montants suivants :

- **le montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés)** provenant d'actions d'une société (sauf d'actions d'une catégorie cotée à une bourse de valeurs visée par règlement et d'actions d'une société de placement à capital variable) que vous avez reçus directement ou par l'intermédiaire d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement);
- **les avantages conférés à un actionnaire** (sauf ceux provenant d'actions d'une catégorie cotée à une bourse de valeurs visée par règlement) qui vous ont été attribués directement ou par l'intermédiaire d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement);
- **d'autres revenus** que vous avez reçus d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement) et qui proviennent de la prestation de biens ou de services par une société de personnes ou une fiducie à une entreprise ou à l'appui d'une entreprise, si l'une des conditions suivantes s'applique :
  - l'entreprise est exploitée par une personne qui vous était liée à un moment ou l'autre en 2006;
  - l'entreprise est exploitée par une société dont une personne qui vous est liée était un actionnaire déterminé à un moment ou l'autre en 2006;
  - l'entreprise est exploitée par une société professionnelle dont une personne qui vous est liée était un actionnaire à un moment ou l'autre en 2006.

Toutefois, le revenu fractionné **ne comprend pas** le revenu provenant d'un bien dont vous avez hérité de votre père ou votre mère. Il exclut également le revenu provenant d'un bien dont vous avez hérité de toute autre personne si vous étiez inscrit à temps plein à un établissement d'enseignement postsecondaire en 2006 ou si vous avez droit au montant pour personnes handicapées pour 2006.

Remplissez la partie 1 pour calculer votre impôt fédéral sur le revenu fractionné. Remplissez la partie 2 pour calculer votre impôt provincial ou territorial.

**Joignez une copie de ce formulaire à votre déclaration.**

## Partie 1 – Impôt fédéral sur le revenu fractionné

Partie du montant imposable des dividendes (déterminés et autres que déterminés) décrits ci-dessus reçus de sociétés canadiennes imposables .....	6835		1
Partie du montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés, inclus à la ligne 1, de sociétés canadiennes imposables .....	6834		2
Tout autre revenu fractionné .....		+	3
<b>Total du revenu fractionné : ligne 1 plus ligne 3</b>			
Inscrivez ce montant à la ligne 232 de votre déclaration. ....	6836	=	4
Impôt fédéral sur le revenu fractionné : multipliez le montant de la ligne 4 par 29 %.			
Inscrivez ce montant à la ligne 424 de l'annexe 1. ....			5

**Remarque : Pour calculer le montant à inscrire à la ligne 417 de l'annexe 1, continuez.**

Crédit d'impôt fédéral pour dividendes sur le revenu fractionné :

Montant de la ligne 1 ci-dessus .....		6				
Montant de la ligne 2 ci-dessus .....	-	7	× 13,3333 % =		9	
Ligne 6 moins ligne 7 (si négatif, inscrivez « 0 ») .....	=	8	× 18,9655 % =	+		10
Ligne 9 plus ligne 10 .....	=			▶		11
Ligne 5 moins ligne 11 .....	=					12

**Remarque :** Si le montant de la ligne 12 dépasse celui de la ligne 429 de l'annexe 1, utilisez le montant de la ligne 12 plutôt que celui de la ligne 429 de l'annexe 1 pour calculer l'abattement remboursable du Québec ou des Premières Nations du Yukon et la surtaxe fédérale sur le revenu gagné à l'extérieur du Canada.

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu fractionné :

Partie du montant de la ligne 3 qui provient de sources étrangères .....	6837					
Total des revenus de sources étrangères .....	6838	X	Montant de la ligne 405 de l'annexe 1 .....		=	
Ligne 12 moins ligne 13 (si négatif, inscrivez « 0 ») .....						
Montant de la ligne 406 de l'annexe 1 .....						15
Montant de la ligne 416 de l'annexe 1 .....						16
Ligne 15 moins ligne 16 (si négatif, inscrivez « 0 ») .....						17
Inscrivez le montant <b>le plus élevé</b> : ligne 14 ou ligne 17.						
Inscrivez ce montant à la ligne 417 de l'annexe 1. ....						18

**Pour calculer votre impôt provincial ou territorial, continuez au verso. ➡**

## Partie 2 – Impôt provincial ou territorial à payer par un particulier qui a un revenu fractionné

### Impôt provincial ou territorial sur le revenu fractionné

Total du revenu fractionné selon la ligne 4 au recto .....                      | **19**  
 Inscrivez le taux d'impôt de votre province ou territoire selon la colonne 2 du tableau ci-dessous. ....                      ×                      % **20**  
 Multipliez le montant de la ligne 19 par le taux inscrit à la ligne 20.  
 Inscrivez ce montant sur votre formulaire 428, à la ligne indiquée à la colonne 3 du tableau ci-dessous. .... =                      | **21**

**Remarque : Pour calculer le montant à inscrire à la ligne 428 de votre déclaration, continuez.**

### Crédit d'impôt provincial ou territorial pour dividendes déterminés et dividendes autres que des dividendes déterminés sur le revenu fractionné

Montant de la ligne 8 au recto .....                      | **22**  
 Inscrivez le taux du crédit d'impôt pour dividendes déterminés de votre province ou territoire selon la colonne 4 du tableau ci-dessous. .... ×                      % **23**  
 Multipliez le montant de la ligne 22 par le taux inscrit à la ligne 23. .... =                      | **▶**                      | **24**

Montant de la ligne 7 au recto .....                      | **25**  
 Inscrivez le taux du crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés de votre province ou territoire selon la colonne 5 du tableau ci-dessous. .... ×                      % **26**  
 Multipliez le montant de la ligne 25 par le taux inscrit à la ligne 26. .... =                      | **▶**                      | **+**                      | **27**

Ligne 24 plus ligne 27 ..... =                      | **▶**                      | **28**

Ligne 21 moins ligne 28 ..... =                      | **29**

### Crédit provincial ou territorial pour impôt étranger sur le revenu fractionné

Montant de la ligne 6837 au recto .....                      | **X**                      | **=**                      | **30**  
 Montant de la ligne 6838 au recto .....                      | **Montant qui s'applique à votre province ou territoire selon la colonne 6 du tableau ci-dessous**

Ligne 29 moins ligne 30 ..... =                      | **31**

Inscrivez le montant de la ligne de votre formulaire 428 indiquée à la colonne 7 du tableau ci-dessous. ....                      | **32**

Inscrivez le montant **le plus élevé** : ligne 31 ou ligne 32.  
 Inscrivez ce montant à la ligne 428 de votre déclaration. .... 

--	--

**33**

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
Province ou territoire	Taux d'impôt	Inscrivez le montant de la ligne 21 à :	Taux du crédit d'impôt pour des dividendes déterminés	Taux du crédit d'impôt pour des dividendes autres que des dividendes déterminés	Crédit prov./terr. pour impôt étranger selon :	Inscrivez à la ligne 32 le montant de :
NL	18,02 %	la ligne 39 du formulaire NL428	6,65 %	5 %	la ligne 51 du formulaire NL428	la ligne 76 du formulaire NL428
PE	16,7 %	la ligne 40 du formulaire PE428	10,5 %	6,5 %	la ligne 70 du formulaire PE428	la ligne 74 du formulaire PE428
NS	17,5 %	la ligne 40 du formulaire NS428	8,85 %	7,7 %	la ligne 52 du formulaire NS428	la ligne 78 du formulaire NS428
NB	17,84 %	la ligne 38 du formulaire NB428	12 %	3,7 %	la ligne 49 du formulaire NB428	la ligne 70 du formulaire NB428
ON	11,16 %	la ligne 39 du formulaire ON428	6,5 %	5,13 %	la ligne 61 du formulaire ON428	la ligne 71 du formulaire ON428
MB	17,4 %	la ligne 39 du formulaire MB428	11 %	4,87 %	la ligne 69 du formulaire MB428	la ligne 74 du formulaire MB428
SK	15 %	la ligne 42 du formulaire SK428	11 %	8 %	la ligne 52 du formulaire SK428	la ligne 72 du formulaire SK428
AB	10 %	la ligne 4 du formulaire AB428	7,5 %	6 %	la ligne 43 du formulaire AB428	la ligne 52 du formulaire AB428
BC	14,7 %	la ligne 38 du formulaire BC428	12 %	5,1 %	la ligne 48 du formulaire BC428	la ligne 72 du formulaire BC428
YT	12,76 %	la ligne 41 du formulaire YT428	11 %	4,45 %	la ligne 57 du formulaire YT428	la ligne 71 du formulaire YT428
NT	14,05 %	la ligne 38 du formulaire NT428	11,5 %	6 %	la ligne 48 du formulaire NT428	la ligne 63 du formulaire NT428
NU	11,5 %	la ligne 39 du formulaire NU428	6,2 %	4 %	la ligne 49 du formulaire NU428	la ligne 50 du formulaire NU428